

**RAPPORT FINAL DES TRAVAUX DU SEMINAIRE PRE-CONGRES
TENU AU CENTRE BONDEKO
DU 13 AU 14 OCTOBRE 2008**

I. Introduction

En marge des travaux de son 3^{ème} Congrès Ordinaire convoqué conformément aux articles 18, 19, 20, 21 et 22 des statuts organiques, il s'est tenu un séminaire pré-congrès du 13 au 14 octobre 2008 au Centre BONDEKO sur le thème : « **Renforcement des Capacités Institutionnelles de la CSC** ».

Passerelle assurée avant amorçage des assises du Conseil National et du Congrès proprement dit, ce séminaire a poursuivi l'objectif pratique concentré autour de l'angle thématique mis en relief. Il s'agissait donc de relever les modalités pratiques et stratégies ultimes devant concourir à augmenter les capacités de l'organisation par rapport aux acquis du mandat 2003 – 2008.

Quatre vingt treize participants au total ont pris part aux travaux dudit séminaire. Sous la modération du camarade Martin LOFETE, une modeste cérémonie de lancement des travaux du séminaire s'est déroulée. Après présentation du programme et des délégations des provinces, le président de la CSC s'est adressé pour la circonstance aux participants, leur rappelant la nécessaire particularité pour la tenue du présent Congrès quant à sa nature d'évaluation.

En présentant le thème du Congrès Ordinaire 2008, le Président de la CSC a introduit les amis belges intervenants du jour pour donner leurs communications.

II. Déroulement des travaux

Sous la modération du camarade Martin LOFETE, les travaux du lundi 13 octobre 2008, ont été animés par les amis Jean Paul VAN STEEN complété par Eric DELECLUYSE de la CSC-ACV. Les exposés ont porté sur la mobilisation et la gestion des ressources humaines ainsi que les cotisations syndicales.

L'ami Jean Paul VAN STEEN, qui a présenté les exposés sus-évoqués retenus au programme s'est attelé à dégager par rapport au premier pôle à savoir : « la mobilisation et gestion des ressources humaines », les précieuses et nécessaires modalités pour procéder et réussir la mobilisation et gestion des ressources humaines.

Auparavant, il s'est attardé et a mis l'accent sur le syndicalisme de base. Dès lors, il a au mieux considéré le travail d'équipe et déploiement de propagandistes sur terrain comme fer de lance et facteur de mobilisation.

Pour lui, le modus operandi (mode d'opération) pour réussir le pari reste tributaire des possibilités suivantes : écouter, enregistrer les préoccupations des affiliés, les analyser et participer avec l'équipe. De là, la gestion sera rationnelle et évidente pour une meilleure intégration et vitalité de l'organisation.

Quant au deuxième exposé sur les cotisations syndicales, l'ami Eric DELECLUYSE exposant s'est estimé perplexe d'en aborder en raison de la récurrence du thème dans les forums ultérieurs d'une part et d'autre part l'insuffisance des données du rapport financier de l'organisation en sa possession.

Dans son envolée oratoire, l'ami Eric DELECLUYSE a opté pour des conseils judicieusement pratiques en vue du rafistolage de la gestion financière à toute éventualité.

Il a souligné enfin que la CSC/RDC ferait œuvre utile de se servir de l'exemple de la CSC-ACV/Belgique qui avait aussi connu des pareilles difficultés en ses débuts mais, qui finalement a surmonté la pente grâce à la volonté de tout un chacun de membres du syndicat.

Il est intéressant de noter qu'à l'issue des exposés un débat émouvant s'en est suivi et à cette occasion de réponses satisfaisantes ont été données.

Au demeurant, pour approfondir la question et poursuivre la question, les participants ont été répartis en quatre ateliers chargés chacun de répondre à une question singulière.

Ci-après la composition desdits ateliers :

1^{er} atelier :

Q : Stratégies susceptibles de mobiliser beaucoup plus des ressources financières au sein de la CSC.

2^{ème} atelier

Q : Définir les contraintes au handicap pour les collectes des cotisations syndicales de la CSC

3^{ème} atelier

Q : En cette période électorale comment entendez-vous utiliser les ressources humaines en vue de maintenir notre position de leader ?

4^{ème} atelier

Q : Définir le rôle d'un permanent, d'un délégué syndical, d'un membre du comité syndical de base.

Le mardi 14 octobre 2008, sous la modération du camarade Célestin MWAMBAY, vice-président en charge de la formation à la CSC, les activités ont débuté par le rappel de la matière dispensée pendant la journée du lundi 13 octobre 2008.

Après ce bref aperçu rétroactif, la parole a été donnée au camarade Dieudonné BONZELE, secrétaire général en charge de la formation pour sa communication axée sur « les structures de la CSC » en vue de mieux répondre à la question pouvant transformer la phrase affirmative qui constitue le thème du Congrès 2005 à savoir : « Renforcement des Capacités Institutionnelles de la CSC ».

C'est pourquoi, la démarche a été entreprise en deux phases :

1. Structures et fonctionnement de la CSC
2. La découverte du message caché derrière le thème du Congrès.

I. Structures et fonctionnement de la CSC

Pour une bonne compréhension, l'orateur a synthétisé son exposé en présentant les piliers sur lesquels est reposé la CSC, notamment :

- La structure professionnelle et
- La structure interprofessionnelle.

1. La structure professionnelle c'est le regroupement des travailleurs dans leurs activités professionnelles

2. La structure interprofessionnelle réunit plutôt les travailleurs suivant les provinces administratives appelées Fédérations Provinciales

II. La découverte du message caché derrière le thème du Congrès

Par rapport à ce sous point, l'orateur a au terme d'une approche participative tenu d'opérationnaliser le concept catalyseur et vecteur de la charge idéologique du thème à savoir : « capacités ».

Il est apparu aisé et pratique de procéder ainsi afin de fertiliser le champ de réflexion lors de travaux en groupes ainsi constitués immédiatement après son exposé. Dès lors, un

certain nombre de questions a été formulé à cet effet. Ces trois groupes sont les suivants :

Fait à Kinshasa, le 14 octobre 2008

Le séminaire